**Engagement des parents**

Je m'engage à soutenir mon enfant dans sa participation au projet XXXXXXX et à contribuer à la réussite du projet dans un esprit de confiance et de respect de toutes les personnes liées au projet.

**Plus particulièrement je m’engage à :**

**Avant le séjour :**

* autoriser mon enfant à partir au PAYS du …….. au ………
* motiver mon enfant pour participer aux moments de formation (noter les moments)
* être présent (e) aux réunions de parents
* être présent (e) lors des actions financières
* collaborer (ou soutenir) aux actions de récoltes de fonds
* faire les démarches administratives et médicales dans les délais demandés
* payer les frais du séjour qui s’élèvent à …€ sur le compte BE…………………………, de …………………………, avec communication ” …………………………”
  + noter les moments quand payer
* prendre en charge les frais éventuels de passeport (max.100€) et de vaccins (max.150€)
* accepter que l’école et l’a.s.b.l. diffusent, utilisent et exploitent les images/vidéos prises lors des différentes activités relatives au projet par le biais de tous supports médias sans restriction d’accès et sans rémunération de la personne concernée.
* renoncer à l’acompte payé, si mon enfant se désiste du projet. Cet acompte sera remis si le désistement est lié à des raisons médicales, non connues au départ.
* tenir compte des conditions d’exclusion au projet

“La participation d’un jeune peut à tout moment être arrêtée ou remise en question par les professeurs et/ou l’a.s.b.l.. Si, lors des journées ou WE de formation, les professeurs/animateurs et/ou l’a.s.b.l. remarquent qu’un jeune est en difficulté par rapport à la formation, à son intégration au groupe ou qu’il n’est pas suffisamment présent, qu’il ne respecte pas les autres, les règles du projet et l’esprit d’équipe, une évaluation est faite avec lui. Dans la mesure du possible, des pistes sont proposées pour remédier à la situation. Les parents sont avertis de cette entrevue. Au cas où un effort n’est pas constaté la journée de formation suivante, les professeurs/animateurs peuvent prendre la décision de demander au jeune d’arrêter le projet. Par ailleurs, tout cas grave d’indiscipline ou d’irrespect (conformément au règlement de l’école) pourra entraîner l’exclusion immédiate du jeune et ce, tant durant l’année de formation que durant le séjour d’immersion. Dans ce dernier cas, les frais de rapatriement seront exclusivement à charge du jeune et de ses parents ou tuteurs. De même, l'exclusion ne donnera lieu à aucun remboursement des frais de formation, notamment l’acompte de XXXX euros, déjà engagés ou tout autre frais de voyage déjà engagé.”

**Pendant le séjour :**

* faire confiance à l’équipe d’adultes encadrant
* diffuser les informations du blog
* accepter de ne pas avoir des informations quotidiennes

**Après le séjour :**

* discuter avec mon enfant du projet
* l’inciter à prendre du recul par rapport à son vécu
* le motiver pour continuer à informer les élèves de l’école

Date et signature des parents